

RAP.
PORTS
SYNDI.
CAUX
2019.
2020

DOCUMENT SOUMIS
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 15 OCTOBRE 2020

TABLE DES MATIÈRES

CONSEIL EXÉCUTIF	4
ÉTATS FINANCIERS 2018-2019	8
COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL	11
COMMISSION DES ÉTUDES	14
COMITÉ PRP-RÉUSSITE.....	19
COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT	20
COMITÉ DE DÉLÉGUÉS SYNDICAUX	22
COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	24
COMITÉ ÉCOLE ET SOCIÉTÉ.....	26
COMITÉ D'ACTION ET DE CONCERTATION EN ENVIRONNEMENT	28
COMITÉ D'AMÉNAGEMENT DES LOCAUX	30
COMITÉ-CONSEIL DE LA RECHERCHE	31
COMITÉ PERMANENT VISANT LA PRÉVENTION DE LA DISCRIMINATION, DU HARCÈLEMENT ET DE LA VIOLENCE ET DES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL	32
ÉQUIPE SANTÉ MIEUX-ÊTRE.....	34
COMITÉ DE RECOURS R-11	35
ANNEXES	
ANNEXE I : DONS DE SOLIDARITÉ	36
ANNEXE II : RAPPORT DES VÉRIFICATEURS.....	37

Conseil exécutif

Laurence Daigneault Desrosiers (présidente)

Département de français et lettres

Alain Long (vice-président aux relations du travail)

Département de biologie et biotechnologies

Elsa Myotte (vice-présidente aux affaires pédagogiques)

Département de graphisme

Christian Goyette (secrétaire et responsable des communications)

Département de sciences sociales (sociologie)

Guillaume Poliquin (trésorier)

Département de mathématiques

Carine Blais (conseillère)

Département de médecine nucléaire et d'électrophysiologie médicale (EPM)

Philippe de Grosbois (conseiller)

Département de sciences sociales (sociologie)

Thomas Dussert (conseiller)

Département de philosophie

Isabelle Héroux (conseillère)

Département de biologie et biotechnologies

MOBILISATION POUR LA PLANÈTE

L'année 2019-2020 du SPECA est sans contredit marquée par deux crises majeures de notre environnement physique : la crise climatique et la crise sanitaire entraînée par la pandémie de la COVID-19.

Dès la rentrée à l'automne 2019, suivant le mandat que lui ont donné les membres à la session précédente, le SPECA s'affaire à préparer une assemblée de grève pour la journée du 27 septembre 2019, où est prévue une mobilisation historique en faveur d'actions substantielles contre le réchauffement climatique.

Lors de l'assemblée du 5 septembre 2019, les membres se prononcent en faveur de la grève par une courte majorité. Ce résultat peut s'expliquer par un certain nombre de facteurs, notamment le fait que la Direction avait déjà remplacé la journée de cours prévue par une journée de relâche.

Malgré tout, le plancher de dix syndicats ayant un mandat de grève est atteint (onze syndicats totalisant plus de 5000 travailleuses et travailleurs), ce qui signifie que le 27 septembre, le SPECA est en grève en-dehors du cadre prévu par le Code du travail pour une seconde fois en moins de cinq ans (l'autre journée étant celle du 1^{er} mai 2015). Notons qu'encore une fois, aucune sanction n'est reçue par les membres ou l'organisation, ni de la part de la Direction ni de la part du gouvernement. L'appui populaire massif à la cause défendue y contribue certainement. D'ailleurs, la journée du 27 septembre donne lieu à une mobilisation rarement vue au Collège, à laquelle participent étudiant.e.s et tous les personnels, de même que les directions. Une déclaration d'urgence climatique est lancée avant le départ pour la manifestation de l'après-midi. Un demi-million de personnes participent à cette marche, ce qui en fait peut-être la plus rassembleuse de l'histoire du Québec.

Suite à cette mobilisation d'envergure, l'exécutif sent le besoin de concentrer son action sur les enjeux des négociations du secteur public et de la vie syndicale locale. Ce travail va bon train dans la première moitié de la session d'hiver 2020... jusqu'à ce qu'un petit virus fasse basculer la vie des humain.e.s de la planète entière.

NÉGOCIATIONS

L'automne voit se confirmer l'absence de Front commun ou d'alliance sectorielle FEC-FNEEQ. Les demandes de table centrale et de table sectorielle sont finalisées et déposées à l'automne. Le cahier des demandes sectorielles prend une forme nouvelle, se composant de présentations par thèmes pour lesquelles les demandes restent à préciser. Après le dépôt commencent donc des vagues de consultation pour identifier celles-ci. La pandémie frappe avant que le processus soit entièrement complété.

À travers cette crise, les négociations du secteur public se poursuivent tant bien que mal, le gouvernement Legault tentant même de parvenir à un règlement rapide au printemps, sans succès. Pour faire face à cette accélération, le regroupement cégep accepte de produire un cahier de demandes priorisées, qui fait l'objet de débats houleux. La demande d'une rémunération équitable des chargé.e.s de cours y trouve une belle place et se trouve d'ailleurs inscrite dans le cahier de demande de la table centrale, une première qui suscite de l'espoir dans les rangs du SPECA.

Si la mobilisation pour les négociations, juste avant le confinement, battait son plein – une bannière avec la signature de plus de 400 membres du SPECA venait tout juste d'être remise à la Direction – c'est un coup dur que la distanciation sociale lui donne. Non seulement la crise sanitaire accable-t-elle les membres dans leur travail et leur vie personnelle, les défis pour les rejoindre, alors qu'ils et elles sont isolé.e.s les un.e.s des autres, sont immenses et inusités. Le SPECA mènera quand même le bal de la mobilisation et envoie une belle délégation à une manifestation au mois de juin en support à notre comité de négociation sectoriel.

DOSSIERS LOCAUX EN COURS

Comble de l'ironie, un des dossiers chauds avant le confinement est le Projet M, qui conduit l'exécutif à débiter dès l'automne une négociation de balises en CÉ et en CRT concernant l'enseignement à distance. Force est de constater que, dans l'implantation brutale et généralisée de l'enseignement à distance suite au confinement, bien des balises discutées ne sont pas respectées.

Une attention spéciale est également portée au climat de travail au début de l'année 2019-2020. Les récentes politiques 34 et 35, sur le harcèlement et les différentes formes de violences, doivent s'implanter, de même que le Bureau d'intervention et de prévention, le tout dans le contexte de l'arrivée d'une nouvelle Secrétaire générale. La Direction lance des travaux sur un guide de civilité, sur lequel l'exécutif doit se pencher. De l'assistance est par ailleurs offerte à des départements qui éprouvent des difficultés.

VIE SYNDICALE

La mobilisation ayant repris en force l'année précédente, notamment avec le plan d'action pour dynamiser la vie syndicale, le SPECA poursuit sur sa lancée. La tournée départementale bat son plein, l'exécutif visitant douze départements avant le confinement. Il visite aussi les enseignant.e.s en circulant dans le Collège avec la SPECA-mobile. Des dispo atypiques sont encore offertes aux chargé.e.s de cours, et un second 5 à 7 des non-permanents est organisé au mois de février, avec un succès grandissant. En plus de la reprise de certaines formations-éclairés, l'exécutif offre des formations sur la tâche, sur les procédures d'assemblée et sur les droits familiaux. Une formation sur la négociation et les structures syndicales est spécialement conçue pour les délégué.e.s, et une formule est créée, *Introduction à la vie syndicale*, pour outiller les nouveaux et nouvelles. Un dîner-causerie est à nouveau tenu sur le calcul de la cote R, qui continue à susciter de vives réactions. Le *SPECA-Hebdo* publie 3 numéros et les activités sociales se poursuivent jusqu'au confinement, qui vient radicalement changer la donne.

TRAVAIL SYNDICAL EN TEMPS DE PANDÉMIE

À partir de la fermeture des collèges, annoncée le 13 mars 2020, vos représentant.e.s à l'exécutif, à la Commission des études et au Comité des relations du travail travaillent d'arrache-pied pour représenter les membres et défendre leurs droits, dans cette période de détérioration majeure de leurs conditions de travail, la plus inattendue et sans doute la pire de l'histoire du SPECA.

En effet, dès l'annonce par le gouvernement de la reprise de l'enseignement dans les cégeps, à distance, les problèmes et les questions sans réponses se multiplient à un rythme vertigineux. Le personnel enseignant n'est ni équipé ni formé pour faire face à la demande gouvernementale et n'obtient pas le soutien nécessaire; l'organisation pédagogique, de même que les politiques qui l'encadrent, sont à revoir de fond en comble; les départements sont aux prises avec des décisions délicates quant à l'enseignement de compétences incompatibles ou difficilement compatibles avec l'enseignement à distance; l'organisation de la reprise de certains laboratoires devient un casse-tête d'envergure; etc. À travers ceci et le stress généré par la pandémie elle-même, l'ensemble du personnel enseignant subit un alourdissement généralisé de sa tâche, qui fait notamment exploser le temps d'encadrement non rémunéré des chargé.e.s de cours, sans parler des difficultés de conciliation famille-travail sans précédent. La population étudiante, elle aussi, est frappée de plein fouet par plusieurs de ces difficultés, aggravant les problèmes pédagogiques et provoquant dans toute la communauté une détresse palpable.

Face à un avenir particulièrement incertain, la planification de la rentrée 2020 s'avère également un cauchemar et, dans la foulée, la session d'été est annulée. À travers ces semaines de crise, les annonces et arrêtés ministériels pleuvent, sans consultation préalable, et attaquent toujours davantage les membres du SPECA. Notons à ce titre l'arrêté du 10 avril, qui permet le redéploiement, sans consentement nécessaire, du personnel enseignant dans n'importe quel emploi du réseau des services publics – un arrêté qui ne sera pas mis en application mais qui donnera des sueurs froides à plus d'un.e. À travers ces bouleversements, votre exécutif s'assure d'analyser les informations reçues, qui sont à la fois nombreuses, lacunaires et changeantes, et de communiquer à la FNEEQ et à la Direction les besoins et questions qui se posent sur le terrain. Or, plus souvent qu'autrement, le gouvernement restera coi devant ces demandes de ressources et d'informations.

DES PRATIQUES BOULEVERSÉES

Le fonctionnement habituel du SPECA se voit brutalement remis en question par le confinement. Dès le départ, l'exécutif doit trouver de nouvelles façons de travailler, devant l'impossibilité de se réunir et de s'installer dans un environnement où le travail d'équipe s'organisait de manière fluide, en la présence de notre chère Suzie. Très vite, la perte de contact avec les membres se fait ressentir, puisque nous sommes privés de nos lieux de rassemblement formels et informels. En plus de réaliser certains de ses rendez-vous habituels en mode virtuel, l'exécutif met en place des périodes de « Machine à café » virtuelles, qui se veulent une façon d'avoir des discussions informelles avec les membres, et se penche sur les moyens de tenir des assemblées générales à distance, malgré les défis technologiques et légaux qu'une telle pratique comporte.

Pandémie ou pas, le travail syndical invisible se poursuit dans les diverses tâches du quotidien : réponses aux questions des membres, accompagnements syndicaux, recherche de solutions concrètes aux nombreux et variés problèmes de la vie enseignante, vigilance quant aux pratiques mises en place par la Direction.

PISTES POUR 2020-2021

- Maintenir une vie syndicale et démocratique dans ce contexte de crise;
- Défendre les droits des membres qui travaillent en présence et à distance, avec le large éventail d'enjeux nouveaux et le risque de précédents que cela comporte;
- S'unir dans l'adversité pour aller chercher des résultats de négociation satisfaisants;
- Ne pas perdre de vue les problèmes qui existaient avant la crise et qui persistent;
- Surmonter, collectivement et individuellement, cette épreuve à nulle autre pareille dans l'histoire de notre milieu de travail et de notre vie syndicale;
- Dresser un bilan de la crise actuelle une fois celle-ci terminée.

États des résultats du SPECA

PÉRIODE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2018 AU 31 AOÛT 2019

Cotes	Description	Revenus et dépenses réels 2018-2019	Budget 2018-2019 adopté le 16 mai 2019	Écart
REVENUS				
R-1	Cotisations syndicales	696 688,37 \$	655 000,00 \$	41 688,37 \$
	moins : cotisations spéciales - fonds de réserve	(21 111,77)	(19 800,00)	(1 311,77)
R-2	Nouveaux membres	-	20,00	(20,00)
R-3	Intérêts gagnés	3 027,85	4 900,00	(1 872,15)
R-5	Cotisations enseignants retraités	510,00	500,00	10,00
	TOTAL DES REVENUS	679 114,45	640 620,00	38 494,45
DÉPENSES				
Frais de bureau				
B-1	Secrétaire (salaire & bén. marg.)	72 031,20	68 800,00	3 231,20
B-2	Téléphone, timbres	2 377,25	1 800,00	577,25
B-3	Papeterie, articles de bureau	680,31	1 150,00	(469,69)
B-4	Journaux, revues, etc.	694,67	1 000,00	(305,33)
B-5	Publications extérieures	-	100,00	(100,00)
B-6	Entretien de l'équipement	-	250,00	(250,00)
B-7	Imprimerie	1 452,37	1 200,00	252,37
B-9	Assurances, frais bancaires et taxes	4 266,39	4 500,00	(233,61)
B-10	Achat d'équipements	649,59	500,00	149,59
B-11	Divers	530,00	700,00	(170,00)
		82 681,78	80 000,00	2 681,78
Comités locaux				
C-1	Exécutif	-	300,00	
C-2	École et société	-	500,00	(500,00)
C-5	CLIS	-	350,00	(350,00)
C-7	Autres comités	313,68	400,00	(86,32)
		313,68	1 550,00	(1 236,32)
Négociation				
N-1	Négociation	150,00	500,00	(350,00)
N-2	Dépenses de grève	-	250,00	(250,00)
N-3	Utilisation du fonds de réserve	-	-	-
		150,00 \$	750,00 \$	(600,00) \$

États des résultats du SPECA

PÉRIODE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2018 AU 31 AOÛT 2019

Cotes	Description	Revenus et dépenses réels 2018-2019	Budget 2018-2019 adopté le 16 mai 2019	Écart
DÉPENSES (suite)				
Participation syndicale				
P-1	Cotisations CSN	289 005,99 \$	268 700,00 \$	20 305,99 \$
P-2	Cotisations CCMM	24 072,12	22 400,00	1 672,12
P-3	Cotisations FNEEQ	211 157,68	198 500,00	12 657,68
P-4	Congrès, colloques CSN	170,26	1 000,00	(829,74)
P-5	Opérations CSN	-	250,00	(250,00)
P-6	RAR, RER, Conseils fédéraux	3 634,31	3 500,00	134,31
P-7	Opérations FNEEQ	2 562,74	4 000,00	(1 437,26)
P-8	Appuis aux luttes	7 450,00	9 000,00	(1 550,00)
P-9	Libérations ad hoc	428,25	1 000,00	(571,75)
		538 481,35	508 350,00	30 131,35
Activités sociales				
S-1	Rencontres de l'exécutif	-	350,00	(350,00)
S-2	Assemblées syndicales	679,24	100,00	579,24
S-3	Événements sociaux	13 850,90	12 500,00	1 350,90
S-4	Café, jus, lait, bière, etc.	17 020,79	15 200,00	1 820,79
S-5	Fête des enfants	3 458,04	3 200,00	258,04
S-6	Fête des rentrées et Noël	13 708,20	11 000,00	2 708,20
S-7	Party intersyndical	94,00	3 100,00	(3 006,00)
S-8	Aménagement du local syndical	224,20	400,00	(175,80)
S-9	Divers	19,50	100,00	(80,50)
S-10	Party d'huîtres	6 434,20	5 600,00	834,20
		55 489,07	51 550,00	3 939,07
TOTAL DES DÉPENSES		677 115,88	642 200,00	34 915,88
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES		1 998,57 \$	(1 580,00) \$	3 578,57 \$

Bilan financier du SPECA

PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE DU 15 OCTOBRE 2020

Au 31 août 2019

ACTIFS

Encaisse	202 414,82 \$
Placements	220 000,00

Actif total 422 414,82 \$

PASSIF ET SURPLUS

Créditeurs (à payer) 176 017,23 \$

Surplus

Surplus au début de l'exercice	242 819,02 \$
Surplus (déficit) de l'exercice	<u>3 578,57</u>

Surplus à la fin de l'exercice 246 397,59 \$

TOTAL DU PASSIF ET DU SURPLUS 422 414,82 \$

Bilan 2018-2019 du fonds de réserve

Au 1^{er} septembre 2018

Solde reporté 227 275,24 \$

Entrées

21 111,77

Cotisations fonds de réserve

Sorties

Remboursement des journées de grève -

Au 31 août 2019

Solde 248 387,01 \$

Comité des relations du travail

Carine Blais (conseillère et membre du CTT)

Département de médecine nucléaire et d'électrophysiologie médicale (EPM)

Laurence Daigneault Desrosiers (présidente et membre du CTT; automne 2019)

Département de français et lettres

Alain Long (vice-président aux relations du travail et membre du CTT)

Département de biologie et biotechnologies

Jérôme-Melville Giguère

Département de mathématiques

Jean-François Millette (automne 2019)

Département d'histoire et géographie (histoire)

Guillaume Poliquin (trésorier et membre du CTT; hiver 2020)

Département de mathématiques

D'entrée de jeu, annonçons que ce bilan sera succinct. En effet, la pression que le confinement et l'enseignement à distance ont mis sur les conditions de travail est immense, et il serait difficile de brosser un bilan de tout ça alors que nous sommes toujours dans la tourmente. Le tableau sera plus juste et plus complet à la fin de l'année scolaire en cours alors que, espérons-le, nous serons en train d'amorcer une forme de retour à la normale.

En 2019-2020, le Comité des relations du travail (CRT) s'est réuni onze fois et le Comité technique sur la tâche (CTT), quatre fois.

À l'ordre du jour de ces rencontres : des dossiers récurrents sur lesquels le Collège est tenu de nous consulter avant de prendre une décision (clause 4-3.14 de la convention), l'ensemble des dossiers liés à la tâche et au projet de répartition des ressources enseignantes, des litiges (clause 4-3.15) et certains griefs (clause 4-3.16).

Le présent bilan fera une brève description de ces principaux dossiers, mais ne présentera pas les habituelles perspectives pour cette année déjà bien entamée.

DE NOUVELLES INTERLOCUTRICES

Après l'arrivée de François Lavigne à la Direction des ressources humaines l'an dernier, c'était au tour de l'organisation de l'enseignement d'accueillir une nouvelle cadre. Milena Dimitrova a en effet pris le relais de Linda Boivin à la toute fin de l'année scolaire 2018-2019, devenant ainsi responsable des dossiers de la tâche et des ressources enseignantes qui, auparavant, relevaient des ressources humaines. Nous disions, dans notre rapport de l'an dernier, que le Collège devrait trouver un nouvel équilibre à l'égard des dossiers devant transiter entre l'organisation de l'enseignement et les ressources humaines (contrats, congés, listes d'ancienneté et de priorité et rémunération). Eh bien, ça ne s'est pas fait sans heurts. Milena Dimitrova était en apprentissage pendant que les ressources humaines vivaient une problématique de main d'œuvre sans précédent. Tout ce qui pouvait dérailler a effectivement déraillé et nous avons passé une bonne partie de l'année à répondre à des plaintes et à pousser pour que d'innombrables erreurs soient corrigées.

Pour couronner le tout, Isabelle Grelier a accepté le poste de DRH au Collège Montmorency à la fin juin, laissant les rênes du poste névralgique de directrice adjointe aux ressources humaines à Jacinthe St-Hilaire, en toute fin d'année scolaire. Il est trop tôt pour nous prononcer sur l'impact que ce changement aura au plan des conditions de travail, mais même si Jacinthe St-Hilaire est en apprentissage, elle est à l'écoute des préoccupations syndicales et la « maison » semble désormais en ordre. C'est à suivre.

DEMANDES DE CONGÉ

Comme chaque année, le CRT a eu à se prononcer sur toutes les demandes de congé faites en vertu des clauses suivantes de la convention : programme volontaire de réduction du temps de travail (5-14.00), congé sans salaire à temps complet et à mi-temps (5-15.00 et 5-16.00), perfectionnement sans salaire (7-3.00) et congé non prévu à la convention (4-3.14 e)).

LES RESSOURCES ET LA TÂCHE

Le projet de répartition des ressources enseignantes est au centre des responsabilités du CRT. Tout au long de l'année, le CTT et le CRT ont eu à se pencher sur divers aspects de la répartition :

- l'ouverture des postes et des charges annuelles de remplacement aux différents tours du Bureau de placement (clause 5-4.07);
- la reconnaissance du statut de temps complet aux enseignant.e.s ayant cumulé une CI annuelle de 50 ou plus et ayant donné suffisamment de charges de cours pour atteindre l'équivalent de 80 de CI en 2018-2019 et 2019-2020 (clause 5-1.03 d));
- les charges à la formation continue (clauses 8-7.07 à 8-7.09);
- le bilan des ressources 2018-2019 (clause 8-5.11);
- le projet de répartition de la session d'hiver ajusté sur la base de la lecture de l'effectif étudiant réel au 20 septembre (clause 8-5.08);
- l'état d'utilisation des ressources 2019-2020 produit sur la base de la lecture de l'effectif étudiant réel au 15 février (clause 8-5.10);
- le projet de répartition 2020-2021 (clause 8-5.08).

Des nouvelles du déficit

Nous rapportons l'an dernier que la tâche serait plus lourde en 2019-2020 en raison du déficit en ressources qui s'établissait à -6 ETC au bilan de novembre 2018. Malheureusement, la tendance s'est poursuivie et il était de -11 ETC au bilan de novembre 2019 (déposé au début de décembre...). Pour le moment, il semble vouloir se stabiliser, mais il a fallu insister, en avril dernier, pour que le Collège respecte nos ententes, la première version du projet patronal mettant d'office en réserve 15 ETC au lieu du maximum habituel de 5 ETC ! Ceci dit, le déficit devra être comblé et des ressources devront être amputées au cours des prochaines années, ce qui signifie un alourdissement de la tâche pour l'ensemble des enseignant.e.s.

Une nouvelle « vision » du projet de répartition

Après des années d'instabilité, l'arrivée d'une nouvelle gestionnaire a changé la donne à l'organisation de l'enseignement. Il faut d'abord reconnaître que la nouvelle responsable a des qualités qui augurent bien pour l'avenir, particulièrement à l'égard de l'établissement des prévisions d'effectifs et de l'instauration de mécanismes formels. Elle a même offert, pour la première fois, une formation sur le module de répartition de la tâche aux RCD, une demande syndicale de longue date ! Toutefois, il faut rester vigilant et savoir être ferme à l'occasion. Elle a manifestement le mandat de résorber le déficit et cela l'amène à avoir une approche « économe » à l'égard des ressources et du projet de répartition. Ses ouvertures de groupes ont notamment tendance à être conservatrices, ce qui présente un certain mérite quand on cherche à combler un déficit sans trop augmenter le nombre d'heures d'enseignement, mais ça reste un changement culturel important qui peut poser de réels problèmes.

ET ARRIVA LA PANDÉMIE

Ironiquement, un CRT était prévu le lundi 16 mars. Nous avons même convenu, le vendredi 13, de la tenir au Collège, malgré la fermeture annoncée. Mais deux jours plus tard, il n'en était plus question, la rencontre était annulée et reportée au jeudi 19 mars, en ligne. Apprentissage intensif et sur le tas de Zoom pour tout le monde ! À partir de là, le CRT a continué à vaquer à ses obligations

habituelles, mais toutes les rencontres ont comporté des points en lien avec le confinement et l'enseignement à distance.

Nous n'entrerons pas dans le détail de tout ce qui a été discuté au cours de ces rencontres pour faire en sorte que les conditions de travail des enseignant.e.s ne se détériorent pas trop. Il reste de toutes façons encore bien des choses à négocier, notamment à l'égard de la façon dont le Collège utilisera les ressources supplémentaires importantes octroyées par le Ministère pour soutenir les collèges pendant la crise sanitaire. En effet, pour le moment, à peu près rien n'est allé à l'enseignement alors que les besoins sont criants. Des enseignant.e.s, notamment les RCD, ont dû travailler cet été, des cours ont été repris entre le 17 août et le début de la session d'automne, les suppléances « COVID » se multiplient, le nombre d'étudiants inscrits a fracassé tous les records (alors que, rappelons-le, plusieurs annonçaient une désaffectation massive) de sorte que les groupes débordent, etc. Quel sera l'impact de tout cela sur nos ressources collectives ? Nous ne pourrons en faire le bilan qu'à la fin de cette année, mais nous pouvons vous assurer que nous avons travaillé et continuerons à travailler d'arrache-pied pour qu'un maximum des coûts liés à la crise ne soient pas imputés à la masse salariale et que les conditions de travail des enseignant.e.s soient maintenues.

Précisons tout de même deux gains importants que nous avons obtenus pour les chargé.e.s de cours : le paiement, en sus de leur contrat, des trois semaines de pause forcée en mars et avril et un montant forfaitaire intéressant (qui sera annoncé sous peu) pour les nouveaux et les nouvelles qui devront se former aux technologies de l'enseignement à distance pendant la crise.

Commission des études

Isabelle Boisclair

Département de techniques auxiliaires de la justice

Lucie Bouchard (hiver 2020)

Département de génie civil, géomatique et dessin technique (géomatique)

Ginette Cartier

Département d'histoire et géographie (histoire)

Bibiane Charland

Département de médecine nucléaire et d'électrophysiologie médicale (MN)

Jean-François Dorval

Département d'infographie

Thomas Dussert (conseiller)

Département de philosophie

Alain Forget

Département de langues (langues modernes)

Édith Gruslin

Département de biologie et biotechnologies

Carly Milorin

Département de radio-oncologie

Elsa Myotte (vice-présidente aux affaires pédagogiques)

Département de graphisme

Guillaume Poliquin (trésorier)

Département de mathématiques

Caroline Proulx

Département de français et lettres

René Villeneuve (automne 2019)

Département de génie civil, géomatique et dessin technique (géomatique)

La Commission des études a tenu 16 séances régulières au courant de l'année 2019-2020, auxquelles se sont ajoutées 3 séances extraordinaires liées à la crise sanitaire actuelle. En plus de traiter les dossiers statutaires habituels (élaboration du calendrier scolaire, révision des RDÉA, programmes actualisés et nouveaux programmes, modifications aux grilles et aux descriptifs de cours, etc.), elle s'est penchée sur diverses questions ponctuelles. Elle a notamment adopté en octobre une résolution demandant des correctifs majeurs aux travaux d'optimisation du Ministère concernant les programmes de techniques administratives (incluant *Gestion de commerce* et *Techniques de comptabilité et de gestion*, offerts au Collège), qui s'orientaient vers la fermeture de ces programmes pour les fusionner en un seul. Lors de la recommandation du renouvellement du mandat de la Directrice générale du Collège, Nathalie Vallée, les enseignant.e.s se sont abstenus.e.s de voter en faveur de la résolution, affichant ainsi leur position de principe de neutralité à l'égard des nominations ou des renouvellements de mandat à la Direction.

Et, bien entendu, la Commission des études a dû faire face à la nouvelle réalité de la crise sanitaire engendrée par la COVID-19. Dès le 31 mars, elle a adopté une résolution pour suspendre les travaux, jugés non essentiels dans le contexte, de plusieurs comités. En contrepartie, elle a formé un nouveau comité dont le mandat a été d'identifier les articles à suspendre dans la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PO-12) et la *Politique du plan de cours détaillé* (PO-16) et de recommander des ajustements aux articles qui devaient demeurer en vigueur. La Commission des études a dû également revisiter les calendriers des sessions d'hiver et d'automne 2020, notamment pour donner plus de temps aux enseignant.e.s pour adapter leurs cours aux contraintes de l'enseignement à distance ou en présence avec distanciation.

En plus du comité de crise mentionné précédemment et du comité d'ordre du jour (constitué du Directeur des études, d'un.e représentant.e des professionnel.le.s et de la vice-présidente aux affaires pédagogiques du SPECA) qui se réunit avant chaque rencontre de la Commission, neuf comités de travail ont été actifs cette année. Vous trouverez ci-dessous un aperçu de ce qui a occupé les enseignant.e.s sur ces comités.

COMITÉ DE SUIVI DE LA RÉUSSITE

Le comité a tenu neuf rencontres en 2019-2020, dont sept à l'automne et deux à l'hiver, avant que ses travaux ne soient interrompus par la crise sanitaire. Afin de rendre compte des réalisations du comité, nous présentons ci-dessous les travaux menés en lien avec les objectifs du plan de travail.

- **Déterminer le processus d'appel de projets des activités favorisant la réussite (AFR) ainsi que les critères d'évaluation de ceux-ci et sélectionner les projets pilotes qui devraient être mis en oeuvre en 2020-2021** : Dès le début de la session d'automne, le comité s'est réuni pour déterminer les orientations visant à encadrer le développement d'un certain nombre de ces activités créditées, qui ont pour but de mieux outiller les étudiants ciblés pour réussir dans un programme donné. Le comité a également élaboré le formulaire de proposition de projet ainsi que la documentation afférente. Une fois la période d'appel de projets terminée, le comité a sélectionné quatre projets sur la base des critères d'évaluation établis. Toutefois, l'implantation de ces projets prévue en 2020-2021 a dû être reportée en raison du contexte de pandémie.
- **Apporter les ajustements nécessaires au Plan de réussite** : À partir des commentaires recueillis en Commission des études, notamment de la part des enseignant.e.s qui s'étaient préalablement rencontré.e.s pour en discuter, le comité de suivi de la réussite a révisé le Plan de réussite, qui a été recommandé au Conseil d'administration lors de la séance de la CÉ du 20 septembre.
- **Élaborer les indicateurs pour le Plan de réussite** : Le comité de suivi de la réussite a d'abord sondé les départements et les services pour alimenter sa réflexion dans ce dossier. À partir des informations recueillies, il a ensuite élaboré des indicateurs pour chacun des objectifs stratégiques du Plan de réussite. Le travail était bien avancé quand il a été interrompu à cause de la pandémie et se retrouve au plan de travail de 2020-2021.
- **Orienter la Commission des études relativement à l'emplacement des journées de relâche dans le calendrier scolaire** : Une consultation a été menée auprès des départements, des services et de l'AGÉCA afin d'obtenir leur avis sur le moment le plus propice pour tenir les journées de relâche de l'automne sur le plan pédagogique. Il en ressort qu'une majorité préfère que ces journées soient rapprochées du congé de l'Action de grâce.
- **Conseiller le comité de l'ordre du jour de l'ARCD en ce qui a trait au contenu de la rencontre du mois de novembre portant sur la réussite** : Enfin, le comité a fait part de ses commentaires et suggestions au sujet du déroulement de l'ARCD du 26 novembre 2019, consacrée au thème de la réussite étudiante, de même que des questions qui pourraient y être abordées en atelier.

COMITÉ SUR L'INCLUSION ET LA DIVERSITÉ DES APPRENANTS

Le comité s'est réuni à 6 reprises au cours de l'année 2019-2020. Il s'est notamment penché sur l'élargissement annoncé par le Ministère des mesures d'accommodement à des étudiant.e.s sans diagnostic. Cette perspective fait craindre au SSADP une explosion du nombre de demandes d'accommodements auxquelles le SAIDE pourrait difficilement répondre. Le comité avait pour mandat de se pencher sur la conception universelle de l'apprentissage (CUA), une approche inclusive peut-être perçue comme un moyen de diminuer la pression sur le SAIDE. Tout en étant une approche fort

pertinente, que plusieurs enseignant.e.s ont adoptée et qui vise des pratiques pédagogiques inclusives, une vigilance était de mise pour s'assurer que les travaux du comité ne débouchent pas sur une imposition de la CUA et un recul de l'autonomie professionnelle. Au-delà de la CUA, le comité s'est également penché sur les assouplissements des mesures d'aide, entre autres pour les étudiants allophones, et sur les accommodements des étudiants en milieu de stage. Les travaux du comité ont été interrompus par le contexte lié à la crise sanitaire jusqu'à la fin de la session d'hiver 2020.

COMITÉ DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU CYCLE DE GESTION DES PROGRAMMES (PCGP)

Le comité de mise en oeuvre de la *Politique du cycle de gestion des programmes* (PO-05) avait deux objectifs à son plan de travail, soit de rédiger, d'une part, le guide d'application de la politique et, d'autre part, le cadre de référence du bilan-synthèse de programme. Pour rappel, le bilan-synthèse est un « document succinct qui permet de témoigner de l'état du programme auprès de la Commission des études (CÉ) avant d'entamer un nouveau cycle de suivi en continu ». (PO-05, p. 2) Comme certaines équipes de programmes ont déjà commencé à travailler sur leur bilan-synthèse, le comité a décidé de se consacrer d'abord au cadre de référence le concernant, non sans avoir préalablement établi un plan pour la rédaction du guide.

Au cours de ses huit rencontres, le comité a ainsi produit un projet de cadre de référence et un gabarit de rédaction du bilan-synthèse, qui devaient être soumis à un processus de consultation auprès des intervenants dans les programmes. À la fin février, une première rencontre de consultation a été menée auprès d'enseignant.e.s participant à un comité de base impliqué dans la rédaction prochaine d'un bilan-synthèse. Les commentaires recueillis ont permis au comité d'apporter certaines modifications permettant la clarification des documents avant la prochaine étape de consultation. Toutefois, la crise sanitaire a interrompu le processus de consultation, et les travaux du comité ont été suspendus le 31 mars.

COMITÉ SUR LES CADRES DE RÉFÉRENCE (ÉPREUVE SYNTHÈSE DE PROGRAMME ET DESCRIPTIFS DE COURS)

Le comité avait pour objectif cette année d'analyser les cadres de référence en vigueur, ce qui impliquait d'abord une étape de recherche et d'exploration des documents ou pratiques permettant une actualisation de ces cadres. Il a été convenu de se pencher dans un premier temps sur le cadre de référence portant sur l'Épreuve synthèse de programme (ESP).

En raison de conflits d'horaire, une seule rencontre du comité a pu se tenir, en février 2020. Lors de cette rencontre, les membres ont pris connaissance d'une recension des cours porteurs de l'ESP dans tous les programmes du Collège. Le comité a également procédé à une mise en commun des divers documents qui devront être pris en compte dans le cadre de ses travaux, dont les versions précédentes du cadre de référence, la lettre d'entente sur l'ESP de 1997 et les politiques et règlements pertinents (PIÉA, PCGP, RREC).

Les travaux du comité ont été suspendus le 31 mars en raison de la pandémie.

COMITÉ DES APPLICATIONS PÉDAGOGIQUES DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS (CAPTIC)

Le CAPTIC s'est réuni à 12 reprises au cours de l'année 2019-2020, dont 6 après le déclenchement de la crise sanitaire. À la rentrée d'août, le comité a repris ses travaux sur les balises technopédagogiques pour l'enseignement à distance. Face à la complexité et à l'importance des enjeux traités (dont certains touchant les relations de travail), l'exécutif du SPECA a consulté l'assemblée générale le 21 novembre pour orienter dans ce dossier les enseignants du CAPTIC, mais également ceux du CRT. Les travaux se sont poursuivis jusqu'en février, et la pandémie est survenue alors que le comité s'appretait à déposer un projet de balises à la Commission des études. La reprise de la session à distance

a convaincu les membres du CAPTIC de repousser à plus tard le dépôt des balises, d'abord par manque de temps, ensuite pour prendre du recul sur l'enseignement à distance après ce qu'on ne croyait être qu'une brève incursion forcée dans le télé-enseignement. À partir de la reprise à distance de la session d'hiver 2020, les rencontres du comité se sont transformées en canal de communication avec la Direction sur nos besoins et nos frustrations technopédagogiques découlant de la reprise des activités à distance. Les rencontres ont également servi à planifier les aspects technopédagogiques de la session d'automne 2020 dont la majorité des cours se font à distance. Finalement, le comité a validé les demandes d'immobilisation TIC en vue de les recommander à la Commission des études conformément à la lettre d'entente à cet effet.

COMITÉ DES ACTIVITÉS DE PROGRAMMES

Le Comité des activités de programmes a procédé à deux appels de projets dans l'année. Un premier appel de projets a eu lieu à l'automne 2019 pour permettre à des enseignant.e.s de réaliser des activités de programme à l'hiver 2020. Deux demandes ont été analysées par le comité lors de ce concours. Par ailleurs, les membres du comité ont retravaillé en profondeur les formulaires et le guide d'appel de projets.

À l'hiver 2020, le comité des activités de programmes a procédé à l'analyse de dix demandes dans le cadre de l'appel de projets pour l'année 2020-2021 en disposant de 2,5 ETC pour ce concours comme stipulé dans la lettre d'entente sur les *Règles de répartition des ressources enseignantes*. À ce jour un total de 2,3 ETC a ainsi été octroyé. Il est à noter que le comité a attribué des ressources pour les projets internationaux malgré la situation actuelle entourant la pandémie de COVID-19. Ainsi, l'attribution des ressources pour trois des quatre projets internationaux sera tributaire du rétablissement des travaux de collaboration avec les partenaires étrangers. Les ressources ont été allouées sans restriction pour le quatrième projet, ce dernier étant réalisable au Collège et ne dépendant pas d'un partenaire externe. Après le dernier concours, ils ont relevé quelques éléments pour l'amélioration des formulaires et entameront la poursuite de ce travail en continu.

COMITÉ SUR L'INTERNATIONALISATION

Comme prévu à la *Politique sur l'internationalisation* (PO-26), le comité a discuté tout au long de l'année des projets à l'international et de l'évolution de ceux-ci. Certaines discussions ont également permis d'assurer un suivi sur le développement du volet international au Collège de manière générale. Le comité a de plus travaillé à l'amélioration du *Guide d'application de la politique d'internationalisation de la formation* et poursuivra la révision de la *Politique sur l'internationalisation* (PO-26).

COMITÉ POUR L'ORGANISATION DES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Pour une deuxième année, le comité a organisé les journées pédagogiques de l'année scolaire 2019-2020 sous la forme d'un colloque pédagogique qui s'est déroulé les 15 et 16 janvier 2020, tel que prévu au calendrier scolaire. Sur la base d'une consultation effectuée auprès de divers membres de la communauté du Collège, le comité a élaboré une programmation visant à répondre à 3 objectifs, soit de tenir des ateliers permettant de discuter de pédagogie, de s'assurer d'une plus grande diversité dans l'offre d'ateliers et de permettre aux participant.e.s d'en apprendre davantage sur ce qui se fait au Collège Ahuntsic en matière de pédagogie.

Sous le thème *Un monde inspirant*, le colloque a permis à la communauté du Collège de participer à des conférences ou des ateliers sur des sujets aussi diversifiés que la réussite étudiante, l'autochtonisation, l'intelligence artificielle, la diversité sexuelle ou de genre, ou encore la conception universelle de l'apprentissage. Les participant.e.s ont également pu profiter de kiosques visant à faire connaître des approches pédagogiques provenant du milieu collégial. Comme l'an dernier, le colloque s'est conclu avec les activités proposées par l'Équipe santé et mieux-être.

Avec 288 personnes ayant participé à au moins une des activités du Colloque (soit 80 de plus que l'an dernier), on a pu remarquer une forte augmentation de la participation du personnel, notamment des enseignant.e.s. 122 personnes ont répondu au sondage d'appréciation mené auprès des participant.e.s au terme du colloque. Il en ressort que la formule d'ateliers au choix a été très appréciée.

Le comité s'est également doté d'un cahier des charges, qui offre une solide structure d'organisation en vue du colloque de janvier 2021. Les membres du comité sont maintenant tournés vers l'organisation de ce prochain colloque.

Au total, le comité a tenu 7 rencontres pour préparer le colloque 2020 et pour amorcer la réflexion sur le colloque 2021.

COMITÉ POUR LA RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE

Comme chaque année, le comité pour la reconnaissance professionnelle a préparé l'appel de candidatures pour la Mention d'honneur de l'AQPC et a procédé ensuite à leur évaluation. Il a retenu la candidature d'Edith Gruslin, enseignante en biologie et biotechnologies et membre de la Commission des études. Malheureusement, l'édition 2020 du Colloque de l'AQPC, lors duquel les récipiendaires de la mention sont mis à l'honneur, a dû être annulée.

Par ailleurs, le comité a assuré, en collaboration avec la Direction des communications, la mise à jour de la section Reconnaissance du personnel du site Web du Collège, afin d'informer la communauté des prix existants et de mettre en valeur les lauréat.e.s de divers prix. Après 3 rencontres, le comité a toutefois suspendu ses travaux à partir du 31 mars en raison de la crise sanitaire.

PISTES POUR L'ANNÉE 2020-2021

L'année scolaire est encore jeune, mais on peut déjà constater que la Commission des études consacre une part importante de son temps à plancher sur les nombreux problèmes pédagogiques engendrés par la crise sanitaire actuelle, sans négliger pour autant ses dossiers statutaires. Difficile de savoir ce que l'avenir nous réserve, mais une chose est sûre : que nous nous penchions sur les politiques du Collège, la gestion des programmes, le soutien à la réussite de nos étudiant.e.s, les technopédagogies ou même le calendrier scolaire, nous nous préoccupons, comme membres enseignant.e.s de la Commission des études, que le personnel enseignant puisse réaliser sa mission pédagogique dans les meilleures conditions possibles malgré les circonstances.

Comité PRP-Réussite

Daniel Cholette

Département de cinéma
et d'histoire de l'art (cinéma)

Thomas Dussert

Département de philosophie

Contexte

Le comité est né en 2017 pendant le mandat d'Anne Milot au Secrétariat général. Claude Mikhail lui a succédé en 2019 et depuis 2020, Geneviève Drapeau occupe la fonction de Secrétaire générale. Pour les enseignant.e.s, Daniel Cholette y est depuis le début, avec Sophie Crevier d'abord, Elsa Myotte ensuite et enfin Thomas Dussert.

Depuis sa création, ce comité ne s'est réuni que de façon sporadique. Avec chaque nouveau Secrétaire général, ses orientations ont été revues. Sous Anne Milot, les questions strictement juridiques primaient; sous Claude Mikhail, l'accent a été mis sur le partage d'informations dans le cadre de la réussite des étudiants; enfin, la recherche d'un point d'équilibre entre les deux semble être l'objectif de la nouvelle Secrétaire générale.

Le bilan

Une seule réunion a été tenue, à la fin février 2020. Le personnel enseignant était représenté par Daniel Cholette et Thomas Dussert. Les autres membres du comité étaient : pour le Secrétariat général, Geneviève Drapeau et Martin Doyle; pour la DAEPE, Dominique Rioux; pour le SSADP, Anne Le Blanc et Mathieu St-Pierre-Poulin et pour le SOEFC, Valérie Lajoie.

Un résumé des travaux laissés en plan depuis le départ du précédent secrétaire général en 2019 a été fait. Aucune orientation claire n'a été déterminée en regard du partage d'informations personnelles et à la protection de ces informations. Il a été proposé de faire une nouvelle recension des balises créées dans d'autres institutions d'enseignement et de se positionner ensuite. Toutefois, avec la fermeture du Collège en raison de la pandémie, les travaux ne se sont pas poursuivis. Le comité est effectivement en veille depuis mars 2020.

Comité de perfectionnement

Mohand Atroun

Département d'informatique

Éliane Delisle

Département de génie civil, géomatique et dessin technique (génie civil)

Marlène Fréchette

Département de médecine nucléaire et d'électrophysiologie médicale (MN)

Christian Goyette

Département de sciences sociales (sociologie)

François Journault

Département d'histoire et géographie

Marie-France Kerwin

Département de radiodiagnostic

Colette Sigouin

Département d'infographie

Au cours de l'année 2019-2020, 174 demandes ont été traitées par le Comité de perfectionnement des enseignant.e.s, soit une trentaine de moins que l'année précédente. Un montant de 50 023, 94 \$ a donc été réparti entre les enseignant.e.s qui ont déposé une demande, un montant bien en deçà du montant disponible de 159 766,38 \$ (68 274,72 \$ provenant du solde des années antérieures, puis 91 037,70 \$ du montant alloué annuellement pour chaque enseignant.e à temps complet (195 \$) selon les dispositions de la Convention collective). Le taux de remboursement est demeuré à 90 %, conformément à la décision de l'assemblée générale du 16 août 2016.

Un sous-comité s'était formé et avait entrepris de nouveaux travaux de révision de la Politique, reprenant des réflexions entamées en 2017-2018 et y ajoutant d'autres projets d'améliorations de la Politique. Évidemment, le contexte pandémique a interrompu les travaux de ce sous-comité qui, peut-on l'espérer, pourra reprendre en 2020-2021.

ÉVOLUTION DES BUDGETS ANNUELS DEPUIS 2011

Le tableau récapitulatif ci-dessous fait état du budget disponible pour une année donnée sur une base prévisionnelle et sous réserve de vérification des états financiers (allocations ETC) du Collège pour l'année précédente.

ANNÉE	SOLDE AU 30 JUIN PRÉCÉDENT	FINANCEMENT ANNUEL (E.T.C.)	TOTAL DISPONIBLE	DÉPENSES	DATE DU RAPPORT
2011-2012	73 216,47 \$	99 678,08 \$	172 894,55 \$	114 509,00 \$	
2012-2013	58 385,55 \$	98 340,45 \$	156 726,00 \$	98 166,73 \$	
2013-2014	58 559,27 \$	97 379,10 \$	155 938,37 \$	134 742,99 \$	Septembre 2014
2014-2015	21 195,38 \$	97 326,45 \$	118 521,83 \$	87 236,61 \$	Septembre 2015
2015-2016	31 285,22 \$	96 569,85 \$	127 855,07 \$	83 917,50 \$	Septembre 2016
2016-2017	43 937,57 \$	96 569,85 \$	140 507,42 \$	77 525,74 \$	Septembre 2017
2017-2018	62 981,68 \$	92 537,25 \$	155 518,93 \$	90 244,21 \$	Septembre 2018
2018-2019	65 274,72 \$	90 825,15 \$	156 099,87 \$	87 371,19 \$	Septembre 2019
2019-2020	68 728,68 \$	91 037,70 \$	159 766,38 \$	50 023,94 \$	Septembre 2020
2020-2021	109 742,44 \$	90 354,26 \$ (463,309 ETC prévus en avril 2020 à réévaluer en septembre 2021 (x 195\$))	Estimé à 200 096,70 \$		

Comité de délégué.e.s

Lysann Hounzell

Département d'archives médicales

Aurélie Girard

Département de biologie
et biotechnologies

Sonia Bourgeois

Département de chimie

Mélanie Morin

Département de cinéma
et d'histoire de l'art (cinéma)

Stéphane Leclerc

Département de cinéma
et d'histoire de l'art (histoire de l'art)

Sabrina Carvonis / Richard Lebel

Département d'éducation physique

David Groulx / Marie-Ève Bélanger

Département de français et lettres

René Villeneuve

Département de génie civil, géomatique
et dessin technique (géomatique)

Frédéric Adam

Département de génie civil, géomatique
et dessin technique (génie civil)

Mohamed Otmani

Département de génie électrique

Walter Tshibangu

Département de génie industriel

Bora Som

Département de gestion

Suzanne Duranceau

Département de graphisme

Éric Leclair

Département d'histoire et géographie
(histoire)

Claude Maryse Lebeuf

Département d'infographie

Yassir Aboulhamid

Département d'informatique

Louis Fortier

Département de langues
(langues modernes)

Todd Stones

Département de langues (anglais)

Ugo Nugent / Marie Lafrance

Département de mathématiques

Jean-François Dubuc

Département de mécanique du bâtiment

Isabelle Champagne

Département de médecine nucléaire
et d'électrophysiologie médicale (EPM)

Bibiane Charland

Département de médecine nucléaire
et d'électrophysiologie médicale (MN)

Benoit Poulin / Marie-Claude Grenier

Département de philosophie

Yasser Kadiri

Département de physique

Véronique Savaria

Département de radiodiagnostic

Carly Milorin

Département de radio-oncologie

Sophie Roy

Département de sciences sociales
(sciences politiques)

Stéphan Veillette

Département de soins préhospitaliers
d'urgence

Roxanne Larocque

Département de techniques auxiliaires
de la justice

Le Comité de délégué.e.s s'est réuni deux fois à l'automne 2019 (22 août et 31 octobre), puis deux fois à l'hiver 2020 (12 mars et 23 avril).

Convoquée plus tôt qu'à l'accoutumée, la rencontre du 22 août avait comme objectif de discuter d'importantes recommandations qui allaient être soumises à l'assemblée le 5 septembre. Il fut d'abord question d'une recommandation sur la formation à distance et les partenariats intercollèges par laquelle le SPECA exigerait que le Collège respecte la Convention et les mécanismes habituels de consultation, contrairement à ce qui s'est passé dans le cas du projet M – que le SPECA dénonce. Il y a aussi été question des négociations de la Convention collective qui allait s'entamer. Mais, surtout, ce furent les recommandations à propos de la grève climatique du 27 septembre qui occupèrent l'avant-

scène : en respect du mandat donné par l'assemblée le 15 mai 2019, un vote de grève devait être tenu le 5 septembre pour adhérer au mouvement mondial de la Planète en grève.

La rencontre du 31 octobre a également comporté une discussion sur les négociations en cours. Les cahiers de demandes syndicales venaient tout juste d'être déposés. En plus de plusieurs informations, les délégué.e.s ont aussi été consulté.e.s sur un projet de balises pour la protection des renseignements personnels des étudiant.e.s.

La rencontre du 12 mars fut la dernière rencontre de groupe organisée au local du SPECA avant que la pandémie, le confinement et tous les désagréments qui viennent avec ne nous tombent sur la tête. Les négociations étaient à l'avant-plan de cette rencontre, car il était prévu que l'on procède à la troisième vague de consultation lors de l'assemblée du 19 mars (évidemment annulée), et la mobilisation et les actions de visibilité pour soutenir les demandes syndicales se mettaient en place. Le comité est d'ailleurs allé remettre à plusieurs membres de la Direction la bannière où figuraient les signatures de la campagne qui avait été réalisée au Collège, et qui rassemblait plus de 400 signatures d'enseignant.e.s du SPECA.

Par la force des choses, la rencontre « élargie » (tou.te.s les membres y étaient convié.e.s) du 23 avril fut tenue en visioconférence. Les délégué.e.s et les membres présent.e.s y furent consulté.e.s sur la façon d'assurer une représentation des enseignant.e.s du Collège sur les différents comités et instances alors qu'il était impossible de tenir une assemblée d'élections en présence, tel que le prévoient nos règlements. De plus, une discussion fut tenue sur la vie démocratique du SPECA en temps de pandémie et le point y fut fait sur les négociations qui semblaient bloquées à ce moment-là.

Nous remercions les délégué.e.s pour leur disponibilité et leur précieuse contribution à l'avancement des réflexions collectives et au dynamisme de la vie syndicale. L'année 2019-2020, qui fut en bonne partie une année tournant autour de la négociation et de préparation à la mobilisation, ne s'est évidemment pas terminée de la façon dont on l'avait anticipé. Bien qu'il soit maintenant clair que l'année 2020-2021 sera également parsemée d'embûches, espérons néanmoins que la négociation en cours permettra les gains syndicaux que plusieurs attendent depuis longtemps.

Comité de santé et sécurité au travail

Chantal Asselin

Département de médecine nucléaire et d'électrophysiologie médicale (MN)

Éric Athlan

Département de biologie et biotechnologies

Francis Soucy

Département d'éducation physique

Isabelle Héroux (substitut)

Département de biologie et biotechnologies

De septembre 2019 à août 2020, il s'est tenu 4 rencontres du comité SST (30 septembre et 16 décembre 2019, 12 juin et 21 août 2020).

Les deux premières rencontres ont porté sur les thèmes qui avaient préoccupé le comité l'année précédente, soit :

- **Armoires ventilées pour les produits dangereux :** Un recensement des armoires et de leur contenu a été effectué et les départements ont été invités à valider que les contenus sont en adéquation avec les règles de sécurité.
- **Formation SIMDUT :** Une formation pour le personnel sur les déversements aurait dû être offerte au printemps mais les événements entourant la COVID ont relégué cette problématique à une date ultérieure. En ce qui concerne la formation théorique, elle venait à échéance au printemps et le personnel concerné s'est vu offrir une formation à distance qui a été largement suivie.
- **Protection respiratoire :** Le Collège a procédé à l'implantation d'un programme de protection respiratoire avec masque à cartouche pour le personnel impliqué dans la gestion des déversements de produit dangereux.
- **Mise à jour de la Directive D-09 concernant l'attribution des équipements de protection individuelle (EPI) fournis aux employé.e.s et des vêtements de travail à l'effigie du Collège :** Les membres du SPECA sont en attente d'un retour sur les commentaires émis sur cette directive.
- **Inspection des laboratoires de chimie par la CNESST 23 septembre :** Suivis demandés visant les systèmes de ventilation, l'entreposage des produits dangereux et le système de pompage de transfert des solvants organiques.
- **Mesures d'urgence :** Il y a eu mise à jour des plans d'évacuation du Collège et un pense-bête sur les instructions à suivre en cas d'urgence a été installé dans toutes les classes et laboratoires.
- **Ergonomie :** Aucune rencontre n'a été réalisée par le sous-comité pour faire état de la situation côté ergonomie. Les demandes sont toujours prises en charge par le BSS. Côté ergonomie de bureau, il a été rapporté par le BSS qu'il manque de « coaches » pour traiter les demandes des employé.e.s. Une future formation serait donc à prévoir pour la prochaine année.
- **Prévention jeunesse :** La tournée des programmes techniques est terminée. Les programmes pré-universitaires devront être rencontrés dans la prochaine année.
- **Bio-sureté/biosécurité :** Une directive à ce sujet a été rédigée et est en cours de validation par le comité.
- **Qualité de l'air vérifiée dans les secteurs suivants :** Magasin de SPU, laboratoires de Génie civil et de Mécanique du bâtiment, Service de la comptabilité.
- **Qualité de l'air à la piscine :** Une analyse plus approfondie a été réalisée par les membres du sous-comité sur les risques physiques concernant la ventilation. Nous avons entre

autres évalué le nombre d'incidents survenus dans les locaux d'Éducation physique (rapports d'incidents à la sécurité). Il resterait à dresser un portrait plus global sur plusieurs années pour tirer des conclusions et voir les différences entre les plateaux sportifs. Au niveau de la ventilation à la piscine, malgré le fait que les recommandations sont respectées par le Collège, les enseignant.e.s ont noté des différences de débit d'air à différents endroits à la piscine. Il resterait à valider ces informations l'année prochaine avec le sous-comité.

- **Problématique des étudiantes enceintes dans les laboratoires** : Il n'existe toujours pas de directive « Collège » officielle, mais plutôt des démarches départementales individuelles. Le défi actuel est de concilier le devoir d'adapter, lorsque possible, les formations techniques exigeant la manipulation de produits dangereux pour le fœtus ou le bébé (lors de l'allaitement), les besoins de dispenser une formation adéquate, les risques encourus, et le besoin de retirer les étudiantes de certains laboratoires où aucune accommodation n'est possible. Une autre problématique concerne le fait qu'aucun organisme officiel n'est prévu pour évaluer le risque auquel s'exposent les étudiantes enceintes ou qui allaitent et que ni les enseignant.e.s, ni les TTP n'ont l'expertise officielle pour se prononcer à ce sujet.

Les deux dernières rencontres ont été dédiées aux mesures à prendre pour assurer la sécurité du personnel et des étudiant.e.s dans le **contexte de la Covid**. L'équipe de Direction a présenté un état de situation portant sur les sujets suivants : travaux du comité des mesures sanitaires, approvisionnement et utilisation des EPI, mesures d'hygiène, protocoles de nettoyage et désinfection, directive sanitaire dans le contexte de la COVID, directives pour la déclaration des cas pour le personnel et les étudiant.e.s, gestion des risques psychosociaux, consignes pour l'accès au Collège.

Les autres dossiers sont temporairement suspendus à moins qu'une urgence exige une attention immédiate.

Comité de mobilisation (École et société)

Samaël Beaudoin

Département de philosophie

Philippe Boudreau

Département de sciences sociales
(sciences politiques)

Mathieu Brière Provencher

Département de sciences sociales
(sociologie)

Pascale Charest

Département de mathématiques

Bibiane Charland

Département de médecine nucléaire
et d'électrophysiologie médicale (MN)

Pascal Chhay

Département de biologie
et biotechnologies

Andrée-Anne Clermont

Département de français et lettres

Julie Cloutier

Département de philosophie

Suzanne Duranceau

Département de graphisme

Louis Fortier

Département de langues
(langues modernes)

Aurélie Girard

Département de biologie
et biotechnologique

David Groulx

Département de français et lettres

Hélène Jacomy

Département de biologie
et biotechnologies

Caroline Joly

Département de sciences sociales
(sociologie)

Roxanne Larocque

Département de techniques auxiliaires
de la justice

Claude Maryse Lebeuf

Département d'infographie

Thierry Lecomte-Poitras

Département de chimie

Caroline Leduc

Département de biologie
et biotechnologies

Frédéric Legault

Département de sciences sociales
(sociologie)

Dominic Ménard-Bilodeau

Département d'histoire et géographie
(géographie)

Jean-François Millette

Département d'histoire et géographie
(histoire)

Carly Milorin

Département de radio-oncologie

Geneviève Nault

Département de biologie
et biotechnologies

Nicolas Payre

Département d'informatique

Alexandre Provençal

Département de chimie

Raphaël Rebelo

Département de mathématiques

Sophie Roy

Département de sciences sociales
(sciences politiques)

Joan Sénéchal

Département de philosophie

Bora Som

Département de gestion

René Villeneuve

Département de génie civil, géomatique
et dessin technique (géomatique)

Beaucoup de gens dans le comité de mobilisation (forme qu'a prise le Comité École et société en 2019-2020) cette année ! C'est que la mobilisation s'est déployée dans deux contextes différents en 2019-2020. D'abord, dès la rentrée automnale, nous nous sommes investis en vue de la journée d'action sur le climat du 27 septembre 2019. Ceci a mené à la production d'une magnifique bannière environnementale pour le SPECA (œuvre de Suzanne Duranceau imprimée grâce aux collègues d'Infographie) et au travail sur une

déclaration d'urgence climatique, à l'aide des autres employé.e.s du Collège, des cadres et des étudiant.e.s, le tout en collaboration avec nos représentant.e.s au Comité d'action et de concertation en environnement (CACE). Bien sûr, la journée du 27 septembre fut elle-même un grand succès de mobilisation, avec la participation de près d'une centaine de profs à cette marche historique.

Suite à cela, le SPECA s'est davantage consacré aux négociations du secteur public, et le comité de mobilisation a changé de forme pour rejoindre ces préoccupations. L'exécutif a d'abord cherché à inviter des enseignant.e.s non permanent.e.s de manière plus spécifique, puisque la précarité et la formation continue font partie des enjeux centraux de cette négociation. À l'aide des délégué.e.s de chaque département, nous avons identifié les membres les plus susceptibles de se mettre en action sur ces questions.

C'est à l'hiver 2020 que ce groupe a commencé à se réunir et à concevoir des interventions dans le Collège : campagne de signatures en appui à nos revendications, projet de photographie, corrections dans les corridors, 5 à 7 des non-permanents... Hélas, plusieurs de ces projets n'ont pu parvenir à terme en raison de la pandémie et du confinement. Alors que l'année 2020-2021 s'amorce dans des conditions similaires, la mobilisation s'annonce ardue puisque nous sommes déjà très sollicité.e.s par la brusque restructuration de notre travail. Il faudra faire preuve de créativité pour se faire entendre dans les circonstances actuelles !

Comité d'action et de concertation en environnement (CACE)

Mathieu Brière Provencher

Département de sciences sociales (sociologie)

Stéphane Dumont

Département de biologie et biotechnologies

Suzanne Duranceau (hiver 2020)

Département de graphisme

Claude Maryse Lebeuf

Département d'infographie

Dominic Ménard-Bilodeau (automne 2019)

Département d'histoire et géographie (géographie)

AUTOMNE 2019

Les réunions du CACE se sont parfois élargies à l'automne en faisant place à deux membres de l'exécutif du SPECA, Philippe de Grosbois et Isabelle Héroux, qui sont venus ajouter leurs voix dans la foulée de la mobilisation du 27 septembre 2019. Plusieurs activités ont été organisées par le CACE à cette occasion. En voici quelques exemples :

- Création d'un CACE élargi auquel s'ajoutent les communications et deux représentants du SPECA dans la foulée de la « journée institutionnelle » du 27 septembre 2019.
- Organisation d'une projection de documentaire animé par les enseignants Stéphane Dumont et Mathieu Brière Provencher à l'Agora.
- Projet avec les étudiant.e.s à l'Agora piloté par Claude Maryse Lebeuf qui vise à présenter une vitrine des préoccupations environnementales des étudiant.e.s. Un projet d'affichage dans le Collège a été discuté par la suite.
- Organisation de nombreuses activités liées au transport actif à vélo dans le cadre de l'événement « Mon campus à vélo ».
- Organisation d'activités artistiques et sociales liées à l'environnement : génies en herbe, activité de craie dans la cour intérieure, minute de silence pour l'environnement.
- Organisation d'un déjeuner pour les étudiant.e.s ainsi qu'un panel sur l'engagement en environnement auquel la présidente du SPECA, Laurence Daigneault Desrosiers, a participé.

HIVER 2020

Plusieurs changements ont eu lieu au CACE à l'hiver 2020. Pascal Labonté a momentanément quitté son poste de technicien en environnement pour réaliser un nouveau projet personnel après 13 ans à porter vigoureusement les enjeux environnementaux au Collège. Il a été remplacé par François Delwaide. De plus, Line Coulombe a passé le témoin du comité à son nouvel adjoint Martin Strauss. Certains projets d'avenir ont été proposés au CACE. En voici quelques exemples :

- Initiation des membres du CACE au processus d'écologisation transversal basé sur le cadre de référence de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), plus particulièrement par le Centre international pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (UNEVOC). Le projet est porté par la Fédération des cégeps et le Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD) affilié au Cégep de la Gaspésie et des Îles.

- Discussions sur une stratégie de réflexion sur les enjeux environnementaux qui mènera à la mise en place de la nouvelle politique environnementale du Collège. L'approche utilisée pour la révision de la Politique s'inspire de la démarche d'autochtonisation déployée au Collège. Ce dernier propose un important chantier l'année prochaine qui mobiliserait la communauté dans une démarche de co-construction et d'éducation qui aboutirait à une politique endossée par tous. La programmation de cette démarche est confiée au comité de travail sur la politique environnementale.
- Travail sur le plan d'action en environnement concernant les matières résiduelles au Collège. Mise en place d'indicateurs qui serviront au suivi des objectifs fixés.

Comité d'aménagement des locaux

Pierre Berthold

Département de radiodiagnostic

Isaac Laplante

Département de radio-oncologie

David Schwinghamer

Département de langues (anglais)

Les enseignants du Comité d'aménagement des locaux se sont rencontrés en septembre 2019 afin de préparer une rencontre avec la Direction des ressources matérielles ainsi que la Direction des technologies de l'information.

Les enjeux soulevés étaient les suivants :

- Peu ou pas de consultation des enseignant.e.s par le Collège lorsque des travaux d'aménagement des locaux sont effectués (ressources matérielles et informatiques).
- Des problèmes récurrents soulevés par des enseignant.e.s pour certains locaux ne sont pas réglés rapidement ou pas réglés du tout.
- La problématique des locaux non verrouillés utilisés par des étudiant.e.s (impact sur la propreté des locaux, câbles parfois débranchés).
- La possibilité de procéder à une consultation électronique des départements sur les besoins et préférences pédagogiques au niveau de l'aménagement des classes.
- La possibilité de donner accès à la banque Clara des locaux aux RCD pour consultation.
- La possibilité d'ajouter dans le système Clara davantage de spécificités par rapport aux locaux (pupitres fixes ou mobiles, type de tableau).
- La possibilité de mettre en place un inventaire en ligne des locaux ayant des problématiques afin que la Direction des ressources matérielles puisse mieux cibler leurs interventions.

La rencontre avec les deux directions concernées n'a pu avoir lieu à l'automne 2019. Ensuite, malgré l'ouverture de la Direction des ressources matérielles à organiser une rencontre durant la session d'hiver 2020, les circonstances entourant la COVID-19 ont fait en sorte que la rencontre n'a jamais eu lieu.

Ainsi, la prochaine étape pour les enseignants du Comité d'aménagement des locaux sera de rencontrer la Direction des ressources matérielles et la Direction des technologies de l'information afin de discuter des enjeux soulevés en septembre 2019.

Comité-conseil de la recherche

Chantal Asselin

Représentante pour la formation technique
Département de médecine nucléaire et d'électrophysiologie médicale (MN)

Ginette Cartier

Représentante pour la formation préuniversitaire
Département d'histoire et géographie (histoire)

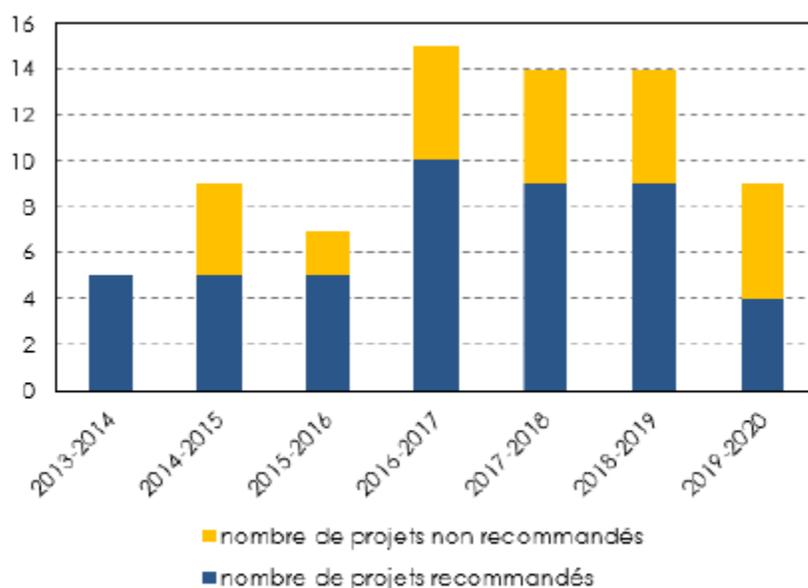
Caroline Proulx

Représentante pour la formation générale
Département de français et lettres

Au cours de l'année, le Comité-conseil de la recherche (CCR) :

- a tenu six rencontres au cours desquelles il a analysé 11 demandes provenant de 9 projets de recherche dont 5 sont issus des programmes de 2^e cycle de Performa. Les projets sont majoritairement dans le domaine de l'éducation.
- a poursuivi les travaux qui permettront d'amender la *Politique institutionnelle sur la recherche* (PO-22) en fonction des exigences de la nouvelle *Politique sur la conduite responsable de la recherche des Fonds de recherche du Québec*.

Nombre de projets de recherche déposés dans les sept dernières années



Comité permanent visant la prévention de la discrimination, du harcèlement et de la violence et des violences à caractère sexuel (PO-34, PO-35)

(BILAN HIVER 2019, AUTOMNE 2019, HIVER 2020)

Laurence Daigneault Desrosiers

Département de français et lettres

Maria-Grazia Baruffaldi

Département de sciences sociales (anthropologie)

RÉSUMÉ GÉNÉRAL DES TRAVAUX

Au cours des trois (3) dernières sessions, le Comité permanent a tenu quatre (4) rencontres.

- Mise en place du Comité, précision des modalités de fonctionnement et clarification de ses mandats.
- Appropriation des mandats du Bureau d'intervention et de prévention (BIP), mis en place suite à la loi provinciale de 2017¹, ainsi qu'à l'adoption des politiques 34 et 35². Le BIP, sous la responsabilité de Jean-Christophe Durand, a pour objectif principal de « coordonner des actions de prévention, de formation et d'interventions liées à la discrimination, au harcèlement et à la violence psychologique et sexuelle au Collège ».
- Formation sur le harcèlement, donnée par Laura Garnier (Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement au travail).
- Mise sur pied de trois (3) sous-comités de travail :
 1. Identification des enquêteur.euse.s et des médiateur.trice.s, en lien avec l'application des politiques 34 et 35.
 2. Identification des éclaireur.euse.s, prévu.e.s aux politiques 34 et 35.
 3. Aménagement physique du campus du Collège (identifier des situations à risque, ainsi que des principes de prévention propres au Collège afin d'en accroître la sécurité).
- Questionnement au sujet du nombre d'éclaireur.euse.s à identifier pour tout le Collège, du type de formation qu'ils et elles devraient recevoir et de la procédure de diffusion de la liste des éclaireur.euse.s.
- Étude du rapport de recherche intitulé : *La prévention des violences à caractère sexuel par l'aménagement des campus d'enseignement supérieur* (ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2019), ainsi que de l'aide-mémoire technique qui accompagne le rapport.
- Identification, par le sous-comité 1 (Enquêtes et médiations), des personnes susceptibles d'assumer cette fonction, à l'interne au Collège et à l'externe.
- Rencontre du sous-comité 2 (Aménagement physique) avec Yanik Chevalier (Sécurité) et Rachel Therrien (Résidence); production d'une synthèse de la rencontre.

1. Projet de loi no 151 (2017, chapitre 32) *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur*.

2. *Politique pour contrer la discrimination, le harcèlement psychologique et la violence* (PO-34); *Politique visant à prévenir et à contrer les violences à caractère sexuel au Collège* (PO-35)

- Production des principes et aspects à considérer dans l'aménagement des lieux du Collège – à présenter au Comité permanent en 2020.
- Adoption, par le Comité, de la liste des enquêteurs et médiateurs internes. La liste des enquêteurs et médiateurs externes doit être adoptée cette session.
- Envoi à Jean-Christophe Durand de commentaires (rétroaction) au sujet de la vidéo mise en ligne par le Collège, pour la formation obligatoire du personnel et des étudiants.e.s. (prévenir et contrer les violences à caractère sexuel).

Équipe santé mieux-être

Michèle Bastien

Département de médecine nucléaire
et d'électrophysiologie médicale (MN)

Le comité s'est réuni à deux reprises en présence. Il y a eu formation de plusieurs sous-comités selon les besoins.

Les objectifs du plan d'action 2018-2019 ont été poursuivis pour 2019-2020. Certains points ont été soulevés dont la réalisation d'un sondage pour déterminer les besoins afin d'augmenter la participation aux activités. Le PSME a aussi été finaliste aux Prix Distinction du Groupe entreprises en santé en octobre 2019.

Une invitation a été lancée en début de session d'automne pour envoyer des photos de vacances afin de faire une exposition au Salon du personnel, ayant pour objectif d'augmenter son utilisation.

Il y a eu la planification et la tenue de plusieurs activités internes et externes lors des journées pédagogiques de janvier en plus de rendre accessibles différentes activités telles que des séances de yoga et d'*Essentrics*, divers soins et autres sur l'heure du midi et en fin de journée.

La semaine santé prévue en mars s'est déroulée en ligne avec l'arrivée soudaine du confinement. Certaines activités ont aussi été offertes en ligne.

Comité de recours

Ginette Cartier

Département d'histoire et géographie (histoire)

Établi en vertu du règlement R-11 (condition d'admission des étudiants), le Comité de recours est composé de la registraire Valérie Lajoie, d'une API (en alternance : Joanie Argeris-Tremblay, Nathalie Michon, Mélanie Rocheleau et France St-Aubin) et d'une enseignante (Ginette Cartier).

Pour la session d'automne 2019, le comité s'est réuni le vendredi 16 août et le lundi 19 août. Pour la session hiver 2020, le comité s'est réuni le jeudi 16 janvier et le vendredi 17 janvier.

Pour faire suite à l'avis de renvoi reçu du Collège (après avoir échoué la moitié de leurs cours lors d'une deuxième reprise), 43 étudiant.e.s (17 à l'automne, 26 à l'hiver) ont demandé à être entendu.e.s par le comité pour exposer les raisons spéciales et exceptionnelles expliquant leurs échecs et surtout, les raisons qui permettraient au Collège de les réintégrer. La plupart d'entre eux et elles (39) ont fait l'objet d'une recommandation de réadmission sous condition (services du SAIDE; service aux étudiants; allègement de session à 5 cours et moins).

Le tableau suivant montre les résultats du comité.

SESSION	NOMBRE DE DOSSIERS	RENVOIS	RÉADMISSION
AUTOMNE 2018	17	3	14
HIVER 2019	26	1	25

Après examen de chaque dossier, le comité a fait parvenir ses recommandations (de maintien du renvoi ou de réadmission) à la Direction des études qui a pris la décision finale.

ANNEXE I

DONS DE SOLIDARITÉ 2019-2020

CAUSE	ORGANISMES	MONTANT			
Le travail et l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le Mouvement Action-Chômage de Montréal ■ Au bas de l'échelle ■ Comité Chômage de Montréal (renouvellement adhésion + don) ■ Syndicat des travailleuses et travailleurs des Entreprises Rolland - CSN ■ Syndicat des employé(es) du groupe Olymel ■ Syndicat des profs de l'État du Qc (Campus La Pocatière) ■ Syndicat des profs de l'État du Qc (Campus St-Hyacinthe) ■ Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Coop du cégep de Maisonneuve 	200,00 \$ 200,00 \$ 200,00 \$ 200,00 \$ 200,00 \$ 200,00 \$ 200,00 \$ 200,00 \$			
	L'éducation populaire et la formation	<ul style="list-style-type: none"> ■ Centre St-Pierre ■ Revdec ■ MEPACQ 	150,00 \$ 150,00 \$ 200,00 \$		
		L'action sociale et communautaire	<ul style="list-style-type: none"> ■ Coalition étudiante pour un virage environnemental et social ■ Ligue des droits et libertés (renouvellement adhésion) ■ Réseau Solidarité Itinérance du Québec ■ GRIS-Montréal ■ Fondation Accueil Bonneau ■ Centre de justice des premiers peuples de Montréal ■ Coalition Main rouge ■ Collectif La Grande Transition 2020 ■ Fondation Léo-Cormier ■ AQEIPS ■ Mission Bon Accueil ■ Collectif Échec à la guerre (appui : 50 \$; coquelicots : 50 \$) ■ Fonds de rétablissement pour <i>L'itinéraire</i> (COVID-19) ■ IRIS (renouvellement adhésion 2019-2020) ■ ATTAC-Québec (appui : 100 \$; renouvellement : 50 \$) ■ Comité BAILS ■ AGÉCA (coup de pouce pour Noël) ■ Solidarité paniers de Noël (CSN) ■ AGECA (appui durant la pandémie) ■ ICÉA (renouvellement adhésion 2020 :150 \$ + don : 50 \$) 	200,00 \$ 200,00 \$ 150,00 \$ 150,00 \$ 150,00 \$ 150,00 \$ 200,00 \$ 200,00 \$ 200,00 \$ 150,00 \$ 100,00 \$ 150,00 \$ 200,00 \$ 150,00 \$ 150,00 \$ 200,00 \$ 200,00 \$ 200,00 \$	
			La condition féminine	<ul style="list-style-type: none"> ■ Fondation La rue des Femmes ■ Réseau d'action pour l'égalité des femmes immigrées et racisées du Québec (RAFIQ) ■ Centre de santé des femmes de Mtl ■ Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale ■ Centre d'éducation et d'action des femmes (CÉAF) ■ Fondation Léa Roback ■ Regroupement québécois des CALACS ■ CCMM-CSN (Collectif du 8 mars) 	150,00 \$ 200,00 \$ 150,00 \$ 150,00 \$ 200,00 \$ 150,00 \$ 150,00 \$ 150,00 \$
	La presse indépendante			<ul style="list-style-type: none"> ■ Collectif des employés GCM (coopératives de quotidiens) 	200,00 \$
	La solidarité internationale			<ul style="list-style-type: none"> ■ SUCO ■ En solidarité avec les luttes en Amérique latine ■ Amnistie internationale ■ SolidArQc ■ Projet accompagnement Québec-Guatemala (PAQG) ■ CISO (renouvellement adhésion : 120 \$ + don : 80 \$) 	200,00 \$ 150,00 \$ 200,00 \$ 150,00 \$ 200,00 \$ 200,00 \$
				TOTAL : 8 150,00 \$	

ANNEXE II

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Nous avons examiné l'État des résultats du Syndicat du personnel enseignant du Collège Ahuntsic (FNEEQ-CSN) pour la période s'étendant du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019.

L'examen a comporté une revue générale des registres comptables, des documents bancaires ainsi qu'un sondage des registres et pièces justificatives.

À notre avis, les états financiers représentent fidèlement la situation financière du SPECA.

Vincent Roy



Fabrice Desormeaux

Vérificateurs des livres du SPECA pour 2018-2019

Le 4 septembre 2020



9155, rue Saint-Hubert | www.speca.info
Local : G-1145 | spec@collegeahuntsic.qc.ca
Montréal (Québec) | Tél. : 514 388-8696 / 514 389-5921 # 5110
H2M 1Y8 | Télécopieur : 514 388-7234